

A Saint Denis de Pile, le 11/01/2024

A l'attention des Présidentes et
Présidents d'associations

Contact : Clément MARENDA – Service Education, Culture et Dynamique Associative
05 57 55 19 41 – animation.adjoint@mairie-saintdenisdepile.fr

Objet : Dossier de demande de subvention 2024

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme chaque année, les associations Dionysiennes ont l'opportunité de soumettre une demande de subvention à la commune. Les dossiers, évalués par une commission, sont ensuite présentés lors du Conseil Municipal du mois d'avril.

Pour l'année 2024, les critères d'attribution des subventions se concentrent sur les actions en faveur des jeunes, de l'animation de la vie locale et des initiatives s'inscrivant dans la dynamique du Projet Alimentaire Communal.

Pour être soutenue, l'action de votre association doit également respecter certains critères administratifs et s'inscrire sur un ou plusieurs axes partagés, tels qu'*Un été à BOMA* ou encore le Projet Educatif De Territoire 2023/2026 (PEDT). Une attention particulière sera également portée aux demandes des associations répondant à un ou plusieurs des appels à projets proposés par la commune.

Le dossier, à retourner dûment complété **avant le 12 février 2024**, est disponible :

- En version imprimée à BOMA, au guichet Education/vie associative
- En téléchargement sur le site http://www.mairie-saintdenisdepile.fr/vie_associative.html
- Sur demande par e-mail à associations@mairie-saintdenisdepile.fr

Si votre association ne sollicite pas de subvention, nous vous prions toutefois de bien vouloir nous transmettre après votre Assemblée Générale, la composition du bureau ainsi que son compte-rendu.

Le service Éducation, Culture et Dynamique Associative reste à votre écoute pour tout renseignement au 05.57.55.19.41 ou par courriel animation.adjoint@mairie-saintdenisdepile.fr.

L'équipe municipale et moi-même vous adressons, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Pour le Maire, par délégation,
L'adjointe déléguée à l'Animation et Vie associative,
Madame Myriam CHAUVEL



MAIRIE DE SAINT DENIS DE PILE

Place de Verdun - 33910 Saint Denis de Pile
Tél. 05 57 55 44 20 - lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr
www.mairie-saintdenisdepile.fr